

# EFFICACITÉ DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET GENRE

---

Intégrer l'approche genre dans les projets comme outil d'efficacité de l'aide

Formation proposée par Coordination Sud

Animation : Yveline Nicolas (Adéquations) et Claudy Vouhé (Genre en Action)

11 et 12 mai 2017

## Déclaration de Paris (qualité de l'aide)

« Si la réalisation des OMD suppose un accroissement des volumes d'aide et d'autres ressources affectées au développement, une augmentation significative de l'efficacité de l'aide est également nécessaire pour soutenir les efforts déployés par les pays partenaires en vue de renforcer la gouvernance et d'améliorer les résultats obtenus sur le front du développement »

# Long processus

- Cadre : Bilan des OMD (2000 – 2015)
- Déclaration Paris (2005)
  - 5 principes / 12 objectifs / 12 indicateurs des progrès
- Plan d'action d'Accra (2008)
  - Forum des femmes en parallèle (OSC)
  - De « Efficacité de l'aide » à « efficacité du développement »
- Busan (HLF4), 2011 : Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement
  - 4 principes / 10 objectifs / 10 indicateurs
- « Nouvelles modalités d'aide au développement »

# DÉCLARATION DE PARIS SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT – 5 PRINCIPES

1. **L'appropriation**, engage les pays à assumer la direction de l'application de stratégies de développement définies par eux et à assurer une définition sans exclusive des priorités ;
2. **L'alignement**, engage les donateurs à soutenir les stratégies de développement nationales ;
3. **L'harmonisation**, engage les donateurs à harmoniser l'aide sur la base des priorités des pays ;
4. **La gestion axée sur les résultats**, engage les pays donateurs et les pays partenaires à viser les résultats ;
5. **Redevabilité/responsabilité mutuelle**, engage donateurs et partenaires à mesurer la performance de l'aide par des systèmes, des procédures et capacités précis.

# 1. APPROPRIATION

**Les pays partenaires exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies et assurent la coordination des actions d'appui du développement**

- Les pays partenaires :
  - Consultation nationale
  - Traduction des stratégies nationales en programmes opérationnels axés sur les résultats (CDMT)
  - Coordination de l'aide, en impliquant société civile et secteur privé
- Donateurs :
  - Respecter le rôle prédominant des pays partenaires et les aider à renforcer leur capacité à exercer ce rôle.

## 2. ALIGNEMENT

**Les donateurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires**

- Conditionnalités tirées des stratégies nationales de développement des pays partenaires ou des examens annuels de l'avancement des stratégies.
- Lier le financement à une série unique de conditions et/ou à un ensemble raisonnable d'indicateurs dérivés des stratégies nationales de développement.

# Alignement (2)

- Les donateurs utilisent des systèmes nationaux consolidés
  - Structures et systèmes nationaux pour la gestion de l'aide
  - Cadre d'évaluation des performances et ensemble de réformes basés sur études de diagnostic et travaux d'analyse connexes
- Renforcement des capacités revient aux pays partenaires, les donateurs ayant un rôle de soutien
- Consolidation des capacités de gestion des finances publiques
- Renforcement des systèmes nationaux de passation des marchés

# 3. HARMONISATION

**Les actions des donateurs sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective**

- Donateurs : dispositifs communs et procédures simplifiées
- Complémentarité v. fragmentation (avantage comparatif)
- Approche harmonisée des évaluations environnementales
  - **Autres domaines transversaux comme l'égalité entre hommes et femmes** et autres sujets thématiques, y compris ceux qui bénéficient du financement de fonds spécialisés.



# 4. GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

## **Gérer les ressources et améliorer le processus de décision en vue d'obtenir des résultats**

- Raccorder les stratégies nationales de développement et le cycle budgétaire (annuel/pluriannuel – CMDT)
- Cadres d'évaluation et de notification orientés vers les résultats (nombre raisonnable d'indicateurs)
- Les donateurs doivent s'abstenir de demander l'adoption d'indicateurs de performance qui ne soient pas en accord avec les stratégies nationales de développement.

# 5. RESPONSABILITÉ MUTUELLE

## **Les donateurs et les pays partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement**

- Responsabilité mutuelle et transparence dans l'utilisation des ressources affectées au développement
- Renforcer le rôle des instances parlementaires dans l'élaboration des stratégies nationales et/ou des budgets
- Approches participatives associant un large éventail de partenaires à la formulation des stratégies nationales et à l'évaluation de leur avancement.
- Donateurs fournissent des informations transparentes et détaillées sur les apports d'aide
- Évaluation conjointe des progrès accomplis au moyen de mécanismes de plus en plus objectifs existant à l'échelon local,

# Prog. d'action d'Accra, FHN 3, 2008

« **L'égalité homme-femme**, le respect des droits de l'homme et la viabilité environnementale sont des facteurs qui conditionnent l'obtention d'effets durables sur les conditions de vie et les perspectives des pauvres, femmes, hommes et enfants. Il est indispensable que l'ensemble de nos politiques visent de façon plus systématique et plus cohérente à apporter des réponses à ces problématiques »

La concrétisation de l'engagement suprême de partenariat inscrit dans la Déclaration de Paris représente un moyen d'accélérer les progrès en direction de **l'OMD n°3 (égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (CAD, 2008) »**

# Busan (FHN4), 2011

- Participation d'organisations féministes
  - Un quota régional et mondial
  - Représentation des OSC a respecté la parité femmes-hommes
  - Pour 1<sup>ère</sup> fois, représentant.e.s OSC dans les négo officielles.
- Facteurs fondamentaux du développement : Droits humains/appropriation démocratique des politiques de développement/**égalité entre les sexes** dans les stratégies nationales et les politiques générales, avec des données ventilées par sexe/Institutions et administrations efficaces
- Partenariat mondial et cadre de suivi (18 rep. régionaux)
- Publication des données relatives à l'aide (transparence)
- Environnement propice et favorable pour les OSC

# Busan – recentrage sur 4 axes

1. **L'appropriation** (alignement) des priorités de développement par les pays qui doivent concevoir et mener leur propre développement
2. La planification des **résultats** - sur la pauvreté, l'inégalité. Les ressources et la capacité nécessaires doivent être disponibles pour faire avancer la GAR
3. Des **partenariats** (harmonisation) ouverts, apprentissage et confiance entre les acteurs/trices
4. La **transparence et la redevabilité** réciproque - manières de travailler transparentes, clarification des responsabilités de chacun afin d'améliorer la délivrance, l'usage et l'impact de l'aide

# 10 indicateurs de mesure des progrès

1. Gestion axée sur les résultats
2. La présence d'un environnement propice pour les OSC
3. Le rôle du secteur privé dans le développement
4. La transparence
5. La prévisibilité de l'aide
6. L'examen des budgets par les parlements
7. La redevabilité réciproque
8. **L'égalité entre les sexes**
9. La qualité et l'utilisation des systèmes des pays
10. Le déliement de l'aide

# Indicateur 8 : égalité FH

L'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes seront incorporées dans les plans de développement

% des pays disposant de systèmes qui suivent et rendent publiques les affectations destinées à l'égalité homme-femme et à l'autonomisation des femmes (BSG).

# Opportunités pour le genre

- Harmoniser les approches d'appui à l'égalité HF
- Entreprendre des actions concrètes orientées vers les résultats et impacts sur les inégalités FH
- Assumer la responsabilité et la reddition des comptes des actions et engagements en matière d'égalité HF, autonomisation et renforcement des capacités des femmes
- Mesurer les résultats
- Renforcer les capacités « genre » pour les principes



# Genre, OSIM et efficacité de l'aide

Pour chacun des 5 principes de l'efficacité de l'aide ...

- En quoi l'approche genre peut-elle renforcer le principe?
- En quoi le principe peut favoriser l'égalité de genre?
- Quels points d'entrée, quelles actions pour que les OSI/OSIM françaises contribuent à l'efficacité de l'aide sensible au genre?